

PROCES-VERBAL de la RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 1^{er} MARS 2019

PRÉSENTS : Benoit SIMONNIN - Patrick MENON - Martine CIRET - Jean-Pierre MOREAU - Dominique RICHOMME - Emmanuelle LE GALL - Christophe ROCHEREAU - Christine MAUVISSEAU - Patrick BOULET - Jean-Marc TRAZÈRES - Philippe VIGIÉ du CAYLA

ABSENTS : Odile JOUET ayant donné pouvoir à Martine CIRET – Isabelle CALLIGARO ayant donné pouvoir à Dominique RICHOMME – Loïc FONTAINE ayant donné pouvoir à Christophe ROCHEREAU

Délibération n° 2019-001 – BUDGET EAU - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2018 qui se présente comme suit :

❖ Section d'exploitation :

- Dépenses..... 18 883,91 €
- Recettes 177 095,74 €
- Excédent d'exploitation : 158 211,83 €

❖ Section d' Investissement :

- Dépenses..... 60 759,04 €
- Recettes 168 304,51 €
- Excédent d'investissement : 107 545,47 €

Après lecture du compte administratif, Monsieur le Maire se retire. Le doyen de l'Assemblée, M. Jean-Pierre MOREAU, prend la présidence et fait procéder au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité, le compte administratif 2018 du budget EAU.

Délibération n° 2019-002 – BUDGET EAU - APPROBATION du COMPTE de GESTION 2018 dressé par Monsieur DUBOIS Pascal du 01/01/2018 au 31/12/2018, Trésorier Principal de BLOIS-AGGLOMERATION

Délibération n°2019-003 – BUDGET EAU - AFFECTATION du RESULTAT d'EXPLOITATION de l'EXERCICE 2018

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018, ce jour
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018,

Constatant que le compte administratif présente :

- un excédent cumulé d'exploitation de 158 211,83 €
- un excédent cumulé d'investissement de 107 545,47 €
- des restes à réaliser d'un montant de 0,00 €

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat excédentaire d'exploitation de 158 211,83 € à l'excédent reporté d'exploitation (ligne 002).

Délibération n° 2019-004 – BUDGET EAU - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2019, qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

❖ Section d'exploitation..... 188 562,83 €
❖ Section d'Investissement..... 130 328,47 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget primitif du service EAU 2019 présenté.

Délibération n° 2019-005 – Vote des trois taxes locales

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux des 3 taxes locales 2018.
Plusieurs hypothèses sont exposées et discutées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité les taux suivants pour l'année 2019 :

- Taxe d'habitation.....12,40 %
- Taxe foncière (bâti).....12,73 %
- Taxe foncière (non-bâti).....49,87 %

Délibération n° 2019-006 – Création de postes d'emploi

Le Maire propose à l'assemblée,

- la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe permanent à temps complet,

- la création d'un emploi d'assistante d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à non complet, à raison de 2/20ème.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget 2019.